Organisation of Islamic Cooperation
Organisation de la Coopération Islamique

INFOS DE L'ACADÉMIE

International Islamic Fiqh Academy - OIC
Académie Internationale du Fiqh Islamique - OCI

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE INTERNATIONALE DU FIQH ISLAMIQUE | Dhul-Hijjah 1442 - Juillet 2021 NUMÉRO 9

PUBLIÉ EN ARABE, ANGLAIS ET FRANÇAIS | GRATUIT

Le Premier Ministre Jordanien reçoit le Secrétaire Général de l'AIFI À Amman.

Son Excellence Dr. Bisher Al Khasawneh, Premier Ministre du Royaume Hachémite de Jordanie, a reçu Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), le lundi 2 Dhul Hijjah 1442 correspondant au 12 juillet, 2021, à la primature à Amman.

S.E. le Premier Ministre a souhaité la bienvenue à S.E. le Prof. Sano et il l'a félicité pour sa nomination au poste du Secrétaire Général de l'Académie. Il a, ensuite, souligné l'importance des efforts concertés de toutes les institutions religieuses du monde musulman pour clarifier la véritable image de l'islam en tant qu'une religion d'amour, de paix et de tolérance, ainsi que la nécessité de lutter contre les campagnes de diffamation contre l'islam. Il a salué à cet égard les efforts scientifiques exceptionnels menés par l'Académie dans ce domaine et le rôle important joué par celle-ci pour unir la Oumma.

Pour sa part, S.E. le Secrétaire Général a exprimé à S.E. le Premier Ministre la gratitude de l'Académie à Sa Majesté, au gouvernement et au peuple du Royaume pour leur soutien soutenu à l'Académie depuis sa création. À cet effet, il a rassuré S.E. le Premier ministre de l'engagement indéfectible de l'Académie à

diffuser la modération, la tolérance, l'ouverture, la coexistence, le rejet de l'extrémisme, et la lutte contre le terrorisme dans toutes ses formes, notant à cet égard que l'Académie a pu au cours des quatre dernières décennies émettre 238 résolutions concernant les différents problématiques et sujets de l'époque.

Il a surtout précisé que sa visite au Royaume s'inscrit dans le cadre des efforts de l'Académie afin d'approfondir la coopération, la coordination, la communication et le partenariat avec les principales institutions scientifiques en charge de la gestion des affaires religieuses dans le Royaume, et afin de bénéficier de l'expertise et des expériences des académiciens les plus éminents de ces institutions, notant la disponibilité totale de l'Académie à organiser des séminaires spécialisés et des ateliers avec les institutions et centres scientifiques jordaniens sur tous les sujets et questions d'actualité.

A cette occasion, S.E. a informé le Premier ministre les conclusions du séminaire spécialisé organisé par l'Académie récemment pour clarifier le jugement islamique sur la prise de vaccins contre le Covid-19. En effet, l'Académie a déclaré la légitimité de la vaccination selon la Charia, et la légitimité d'obliger la population à le prendre si le gouvernement le décrète.

S.E. le Secrétaire Général a conclu son intervention en priant pour le repos de l'âme du défunt le S.E Dr. Abdul Salam Al-Abbadi et en saluant les grands services qu'il a rendus à l'Académie au fil des ans, à la fois en sa qualité de membre du Conseil et de Secrétaire Général.

Ont participé à la rencontre S.E. Dr Mohammad Al-Khalaileh, Ministre des Awqaf du Royaume, Mme Sarah Amjad Hussein, Directrice du Département des affaires de la famille à l'Académie, et M. Amjad Ibrahim Al-Mansi, Chef de la Division du Protocole de l'Académie.

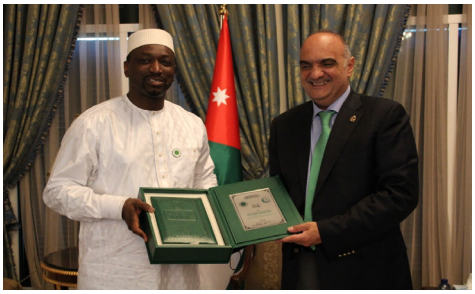

Le Grand Imam Cheikh d'Al-Azhar reçoit le Secrétaire Général de l'AIFI au Caire.

Son Eminence le Grand Imam, Cheikh Dr Ahmed Al-Tayeb, Cheikh de la Mosquée Al-Azhar, Président du Conseil des Grands Savants et Président de l'Académie de Recherche Islamique a reçu mercredi 27 Dhu al-Qa'dah 1442 correspondant à Le 7 juillet 2021, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique, au Cheikhat au Caire.

Le Grand Imam a souhaité la bienvenue à son hôte et il l'a félicité pour sa nomination au poste de Secrétaire Général de l'Académie. Il a ensuite prié le Seigneur afin d'accorder au Secrétaire Général le succès dans l'accomplissement de cette responsabilité très délicate, et dans la réalisation des aspirations de la Oumma et de l'humanité, en particulier, en ce qui concerne la clarification des provisions de la Charia sur les questions qui préoccupent les musulmans.

Son Éminence a également exprimé son espoir que l'Académie jouerait le rôle que l'on attend d'elle en corrigeant les fausses interprétations de textes divins de l'islam, en combattant l'extrémisme, le fanatisme et le terrorisme sous toutes ses formes, ainsi qu'en menant des efforts de renouvellement solides et disciplinés et Ijtihad authentique devant offrir des solutions aux problèmes de la vie contemporaine. Son Éminence a affirmé la volonté d'Al-Azhar Al-Sharif de renforcer les liens de coopération et de partenariat avec l'Académie dans tous les domaines d'intérêt commun. Son Éminence a conclu son intervention en ce terme: "Je suis entièrement d'accord avec vous et je partage vos idéaux très solides et vos analyses innovantes visant à corriger non seulement les mauvaises images attribuées arbitrairement à l'islam mais aussi à promouvoir la modération et la pondération. Par conséquent, vous trouverez de moi tout le soutien pour les projets et programmes que vous comptez entreprendre si Dieu le veut".

Pour sa part, le Secrétaire Général a exprimé ses vifs remerciements et sa grande joie au Grand Imam pour l'accueil si chaleureux, soulignant que la rencontre avec Son Éminence est un grand honneur et une occasion historique qu'il continuera à chérir, notamment que Son Éminence occupe une place particulière dans le cœur et l'esprit de chaque musulman, car il dirige une institution scientifique éminente et renommée avec plus de mille ans au service de l'Islam, des musulmans et de l'humanité, au service de la science et savants, et au service de la pensée et de la connaissance.

S.E. a également exprimé sa fierté de cette rencontre, qui lui a permis de bénéficier de près des pensées rationnelles, de la grande humilité, de la sagesse, de la franchise, de l'ouverture ainsi que de l'adoption de l'Ijtihad novateur par le Grand Imam.

S.E. a, ensuite, présenté à Son Éminence un aperçu de l'Académie, sa vision, sa mission, ses objectifs, ses activités et ses programmes. Il a promis à Son Éminence qu'il travaillerait sans relâche pour renforcer les relations de coopération étroite entre l'Académie et le Cheikhat d'une part et entre l'Académie et les institutions affiliées au Cheikhat d'autre part, en vue de permettre à l'Académie de bénéficier de l'expertise du Cheikhat et ses établissements.

À la fin de la visite, S.E. a offert à Son Éminence une copie de la 4ème édition du livre des résolutions de l'Académie.

Le Ministre Égyptien des Waqf accueille le Secrétaire Général de l'AIFI au Caire.

Son Excellence Prof. Muhammad Mukhtar Gomaa, Ministre des Awqaf et des Affaires Islamiques de la République Arabe d'Egypte, a reçu Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), le mardi 26 de Dhu al-Qa 'dah 1442, correspondant au 6 juillet 2021 au siège du ministère au Caire.
Son Excellence le Ministre a souhaité la bienvenue à Son Excellence le Secrétaire général et l'a remercié pour sa visite, louant le grand rôle joué par l'Académie et ses grands efforts dans le domaine de la clarification des règles islamiques sur les questions qui préoccupent les musulmans du monde entier, étant donné que c'est la référence scientifique internationale réputée émanant de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI). S.E. a exprimé la disponibilité du ministère de signer un accord de partenariat stratégique basé sur la promotion du renouvellement, de l'Ijtihad authentique, de la gestion responsable des nouveaux phénomènes et des calamités ainsi que de la promotion de la maîtrise des objectifs du Coran et de Noble Sunnah. En plus le Ministère est disponible pour coordonner et de conjuguer des efforts intellectuels inlassables afin de confronter et de réfuter les propos et idéologies extrémistes, tout en diffusant une pensée islamique correcte, rationnelle et éclairée, ainsi qu'en démontrant la grandeur, la tolérance et le leadership de notre civilisation islamique.
Pour sa part, le Secrétaire Général de l'Académie a remercié S.E. le Ministre pour l'accueil, saluant les changements qualitatifs que connaît le Ministère des Awqaf sous le leadership de S.E. et les développements particuliers dans les activités et les programmes en phase avec les exigences de l'époque et en réponse aux défis de la vie contemporaine. S.E. le Secrétaire Général a exprimé la ferme volonté de l'Académie de renforcer la coopération et la coordination entre l'Académie et le Ministère, notant à cet égard que l'Académie attend avec impatience la conclusion d'un accord de partenariat stratégique et exemplaire avec le Ministère.
Les deux parties ont échangé des idées sur nombreux sujets et questions d'intérêt commun et ont convenu à signer dans les jours à venir un protocole de coopération conjoint entre le ministère et l'Académie.
A la fin de la visite, S.E. le Ministre a offert à S.E. le Secrétaire Général des copies des publications du Ministère des Awqaf et du Conseil Suprême des Affaires Islamiques. Le Secrétaire Général a loué ces publications pour les visions novatrices et éclairées qu'elles contiennent, qui défendent la jurisprudence de la réalité et apportent des solutions efficaces à de nombreux problèmes de la vie contemporaine. S.E. le Secrétaire Général a également offert à S.E. le Ministre une copie du livre de la 4ème édition des résolutions et des recommandations de l'Académie.
Ont participé à la réunion Mme Sarah Amjad Hussein, directrice du Département des affaires familiales et féminines de l'Académie, et M. Amjad Ibrahim Al-Mansi, chef de la Division du Protocole de l'Académie.

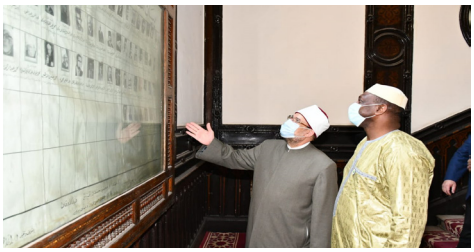

Le Grand Mufti d'Égypte souhaite la bienvenue au Secrétaire Général de l'AIFI au Caire.

Son Eminence Prof. Shawki Allam, Moufti de la République Arabe d'Egypte, a reçu Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), le mercredi 27 Dhu al-Qa'dah 1442, correspondant au 7 juillet 2021, au siège de Dar al-Ifta au Caire.
Son Eminence a réservé à son hôte et à la délégation qui l'accompagnait un accueil chaleureux, louant le statut scientifique de l'Académie, et son grand rôle dans la gestion des nouveaux phénomènes, des nouvelles questions, et des calamités. Il a également exprimé sa fierté des liens académiques qui le relient avec le Secrétaire Général depuis de nombreuses années et la volonté de Dar al-Ifta de discuter et d'améliorer les aspects de coopération et de coordination avec l'Académie dans le domaine de Fatwas.
Au cours de la réunion, Son Éminence a passé en revue les étapes historiques traversées par Dar

al-Ifta, les différentes tâches qu'elle accomplit et les services de la Charia et de la fatwa qu'elle fournit aux musulmans d'Égypte en particulier et au monde en général. Son Éminence a ensuite souligné que Dar Al-Ifta s'était fixé parmi ses objectifs d'être une référence de réflexion pour les autorités de fatwa dans le monde entier.
Pour sa part, S.E. le Secrétaire Général a remercié Son Éminence le Mufti de l'avoir accueilli et sa délégation. Il l'a également remercié pour l'opportunité de visiter Dar Al-Ifta Égyptien, connue de son engagement pour la promotion de la modération et de la pondération, car il était et est toujours un modèle dans le domaine des fatwas dans le monde entier. En conséquence S.E. a salué l'ouverture de Dar Al-Ifta à l'air du temps et à suivre le rythme des développements et des changements que le monde traverse, notant entre-temps la volonté de l'Académie de se coordonner et de communiquer avec elle afin de permettre aux États membres de bénéficier de la riche expérience et de l'expertise de Dar al-Ifta. Il a souligné qu'encourager la coopération, la coordination et l'intégration entre les autorités d'Ifta et les conseils de Charia dans les États membres de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI) est l'un des objectifs les plus importants de l'Académie conformément à ses statuts. S.E. a conclu son intervention en soulignant que l'Académie étant la référence juridique suprême pour les États membres de l'OCI, elle doit être ouverte avec toutes les institutions d'Ifta à travers le monde, et elle doit également travailler afin de réaliser la convergence intellectuelle, l'intégration des connaissances et la communication entre les savants musulmans.
À la fin de l'entretien, Dr Ibrahim Najm, conseiller du grand Moufti d'Égypte, a donné un aperçu du Secrétariat général des institutions d'Ifta dans le monde et a expliqué que le secrétariat comprend des départements importants tels que le département de recherche, un département dédié aux conférences et initiatives, un Global Fatwa Index et un centre d'études sur l'extrémisme.

Le Ministère des Awqaf de Jordanie et l'AIFI signent un Protocole d'Accord à Amman.

Son Excellence Dr Mohammad Ahmad Al-Khalaileh, Ministre des Awqaf, des Affaires Islamiques et des Lieux Saints du Royaume Hachémite de Jordanie, a reçu Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), dimanche le 1 Dhu Al-Hijjah 1442 correspondant au 10 juillet 2021, au siège du ministère à Amman.

S.E. le Ministre a souhaité la bienvenue à S.E. le Prof. Koutoub Sano et l'a remercié d'avoir travaillé sans relâche en vue de renforcer les relations de coopération et de partenariat entre l'Académie et les institutions scientifiques jordaniennes, notamment le ministère des Awqaf et des Affaires islamiques, soulignant à cet égard le plein soutien de Sa Majesté et du gouvernement jordanien aux efforts de l'Académie dans tous les domaines, en particulier en ce qui concerne la promotion de la modération, la lutte contre les idéologies et les propos des extrémistes, les fanatiques et les terroristes, ainsi que la correction des fausses interprétations des textes divins pour des fins inavouées. Pour sa part, S.E. le Secrétaire Général de l'Académie a renouvelé les condoléances les plus attristées de l'Académie à Sa Majesté, au gouvernement et au peuple du Royaume à l'occasion du décès de S.E. Prof. Abdul Salam Al-Abbadi. Puisse son âme repose en paix. Ensuite, S.E. le Secrétaire Général a indiqué que cette visite s'inscrit dans le cadre de la ferme volonté de l'Académie d'établir un partenariat scientifique durable avec les principales institutions et centres scientifiques des États membres de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), afin de réaliser la convergence intellectuelle et l'intégration des connaissances entre les juristes et les savants de la Oumma.

Après avoir échangé sur les domaines de coopération, les deux parties ont signé un protocole d'accord pour renforcer la coopération dans des domaines communs, notamment en ce qui concerne la diffusion des connaissances et de la culture islamiques et la préservation du patrimoine islamique. Par conséquent cet accord porte sur l'échange des sources de connaissances, de publications émises par les deux parties, ainsi que la représentation des officiels de chaque partie dans les réunions liées aux domaines de coopération.

Commentant sur la signature de l'accord, S.E. Dr Al-Khalaileh a déclaré: «Le ministère se félicite de la signature de ce protocole d'accord pour échanger des expériences entre le Ministère et l'Académie. En effet, l'Académie est une institution islamique importante, fournissant des fatwas et des conseils juridiques. En plus elle organise des cours et séminaires qui profitent aux institutions religieuses. Le Ministère mettr ait à profit ce protocole afin d'échanger d'expertise et d'expériences avec l'Académie et de participer à son développement.

S.E. Prof. Sano, quant à lui, a fait la déclaration suivante : « L'Académie se réjouit de cet accord qui devrait la permettre à bénéficier de l'expertise du ministère des Awqaf, à coordonner les activités et programmes d'intérêt commun ainsi qu'à organiser ensemble des conférences, des séminaires et des forums sur les thématiques convenues. Un comité mixte spécialisé serait formé pour déterminer les aspects de coopération et les méthodes de mise en œuvre ce présent protocole d'accord».

S.E. Prof. Sano a conclu son intervention en ajoutant que la Jordanie a présenté un magnifique modèle dans le domaine de la lutte contre l'extrémisme, le fanatisme, le terrorisme et le maintien de la paix et de la modération» .

A l'issue de la rencontre, les deux parties ont échangé des souvenirs, où S.E. le Secrétaire Général a offert à S.E. le Ministre une copie de la 4ème édition du livre des résolutions de l'Académie, et S.E. le ministre a offert le bouclier du Ministère.

Le Juge Suprême de Jordanie reçoit le Secrétaire Général de l'AIFI à Amman.

Son Eminence Cheikh Abdul-Hafidh Al-Rabtah, Juge Suprême du Royaume Hachémite de Jordanie, a reçu Son Excellence le Professeur Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), le dimanche 1 Dhu al-Hijjah 1442, correspondant au 11 juillet 2021, au cabinet du Juge en chef à Amman.

Au début de la rencontre, Son Eminence a souhaité la bienvenue à son hôte et l'a remercié de cette visite. Il a ensuite salué le grand rôle scientifique joué par l'Académie dans l'émission des résolutions et des recommandations caractérisées par l'exactitude et l'exhaustivité, ainsi que dans la promotion de la méthode de modération et de tolérance. À cet effet son cabinet souhaite ardemment conclure des moyens de coopération et de coordination avec l'Académie. Pour sa part, S.E. le Secrétaire Général a exprimé ses remerciements et sa gratitude à Son Eminence le Juge Suprême pour l'accueil et la considération et il a également exprimé sa joie du fait que le Royaume maintient toujours les fonctions et l'appelation du juge en chef " juge suprême". En effet cette appellation est un moyen de préserver les termes historiques riches des contenus glorieux. Aussi, S.E. a exprimé la disponibilité totale de l'Académie à renforcer la coopération et la coordination avec cette structure si importante en Jordanie, car elle est la première référence pour les fidèles musulmans jordaniens en matière des affaires sociales notamment des questions relatives au mariage, au divorce, aux pensions, à l'héritage, etc. S.E. a conclu son intervention en exprimant à Son Éminence la disponibilité de l'Académie de coopérer avec le cabinet du juge en chef en particulier conduire des études et des recherches sur les nouveaux phénomènes et les nouveautés des questions liées à la famille notamment le mariage afin de clarifier les provisions de Charia.

Ont pris part à la réunion

S.E. le Ministre des Awqaf, des affaires islamiques, Dr Mohammad Al-Khalaileh, le Directeur des tribunaux de la Charia, Cheikh Saud Al-Salameen, le Chef des appels de la charia d'Amman Dr Samer Al-Qubaj, le Directeur du Bureau Technique Dr Ashraf Al-Omari, et le Directeur de l'Inspection Judiciaire Dr Samih Al-Zoghbi.

Aussi ont participé à la réunion La rencontre Mme Sarah Amjad Hussein, Directrice du Département des affaires familiales et féminines de l'Académie, et M. Amjad Ibrahim Al-Mansi, Chef de la Division du Protocole de l'Académie.

Le Président de l'Université Al-Azhar reçoit le Secrétaire Général de l'AIFI au Caire.

Prof. Mohammad Al-Mahrasawi, Président de l'Université Al-Azhar, a reçu Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale Islamique du Fiqh (AIFI), et sa délégation, le mercredi 27 Dhu al-Qa 'dah 1442 correspondant au 7 juillet 2021, au siège de la présidence de l'Université au Caire.

Le Président de l'Université a commencé la rencontre en félicitant S.E le Prof. Sano pour sa nomination au poste du Secrétaire Général de l'Académie, exprimant sa pleine confiance dans les capacités intellectuelles et la vaste expérience de S.E. pour faire avancer l'Académie et réaliser les espoirs placés sur cette prestigieuse institution. Il a également indiqué clairement que l'université Al-Azhar continuera à fournir son soutien scientifique et intellectuel à toutes les institutions intellectuelles à travers le monde en général, et particulièrement à l'Académie dû à ses efforts inlassables pour la promotion de la modération et la clarification des provisions de Charia relatives aux calamités et nouveaux phénomènes. Il a ensuite fait référence à la participation qualitative du corps enseignant de l'Université Al-Azhar dans leurs diverses conférences et colloques de l'Académie, soulignant ainsi que la coopération entre l'Université Al-Azhar et l'Académie n'est pas nouvelle, mais plutôt très ancienne depuis la création de l'Académie il y a quarante ans.

Pour sa part, S.E. le Secrétaire Général de l'Académie a exprimé ses sincères remerciements et sa gratitude au Président de l'Université, le doyen d'Al-Azhar, les Vice-présidents de l'Université, les Doyens des facultés et hauts responsables universitaires, pour l'accueil remarquable et excellent qu'ils lui ont réservé, notant la position scientifique distinguée et le leadership idéologique et intellectuel d'Al-Azhar Al-Sharif, dans le domaine du savoir, de la diffusion de la science, de la pensée et de la culture dans le monde entier.

S.E. a également saisi cette occasion pour exprimer le souhait de l'académie de conclure un partenariat stratégique, solide et durable entre l'Académie et l'Université d'Al-Azhar, afin de permettre à l'académie de bénéficier durablement de l'expérience et de l'expertise des éminents savants d'Al-Azhar au profit des différentes activités et programmes de l'Académie. En plus S.E. a exprimé la disposition

de l'Académie à signer prochainement un protocole de coopération entre les deux institutions en vue de raffermir les liens de communication et de coordination. Ont participé à la rencontre Dr Mohammad Abdul Rahman Al-Dhawini, vice-doyen d'Al-Azhar Al-Sharif, Dr Mahmood Siddik, vice-président des études supérieures et de la recherche, superviseur général du secteur des hôpitaux universitaires à l'Université Al-Azhar, Dr Mohammad Al-Sherbiny, vice-président pour l'éducation et les affaires étudiantes, Dr Mohammad Fikri Khedr, vice-président de l'Université pour la branche des filles, Dr Abdo Ibrahim, doyen de la faculté de langue arabe du Caire, M. Majdi Abdel Aziz, secrétaire général de l'Université, et le Général Ayman Al-Dardiri, chef de l'administration centrale des campus universitaires et de la Sécurité à l'université.

Ont également pris part à la rencontre le Professeur Abdullah Mabrook Al-Najjar, membre de l'Académie au Caire, Mme Sarah bint Amjad Hussein, directrice du Département des affaires familiales et féminines de l'Académie, et M. Amjad Mustafa Al-Mansi, chef de la Division du Protocole de l'Académie.

Le Secrétaire Général de l'AIFI visite W.I.S.E à Amman.

Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), a visité le lundi 2 de Dhu al-Hijjah 1442 correspondant au 12 juillet 2021, l'Université mondiale des sciences islamiques et de l'éducation (WISE) à Amman, Jordan.

A son arrivée à l'université, il a été reçu par le Professeur Mohamad Ali Al-Khalaileh, président de l'université qui lui a présenté un aperçu général de l'université, sa vision, sa mission et ses facultés. Il a également exprimé le souhait ardent de l'université de conclure un partenariat de collaboration avec l'académie afin de permettre à son corps enseignant et aux chercheurs de bénéficier des publications de l'académie notamment ses résolutions et recommandations. Ce partenariat souhaité devrait également permettre au corps enseignant de l'université d'assister aux conférences, colloques et ateliers de l'Académie.

Pour sa part, S.E. le Secrétaire Général a exprimé ses vifs remerciements et son appréciation au Président de l'Université et au personnel administratif, louant la détermination de l'Université de former des spécialistes maîtrisant les quatre écoles sunnites de la jurisprudence islamique basée d'une manière profonde et unique. Cet effort tend à préserver l'héritage culturel et intellectuel de la Oumma et à former une jeune génération devant comprendre l'héritage jurisprudentiel de la Oumma qui rejette l'extrémisme, le fanatisme et l'exclusion. S.E. a noté, à cet égard, l'importance intellectuelle et momentanée du Message d'Amman que l'académie avait soumis pour adoption au cours d'une de ses sessions annuelles. Ce Message a été unanimement accepté par les juristes et experts contemporains de la jurisprudence islamique à travers le monde. Cela est du au fait que les jurists et experts de l'académie l'ont considéré comme le message scientifique le plus important, le plus solide, le plus contemporain et le plus complet qui devrait être le point de départ pour mettre en évidence la vraie image de l'islam, unissant la voix des musulmans, unifiant tous les musulmans et rejetant la violence, fanatisme, l'extrémisme et le terrorisme. Enfin, S.E. a souligné qu'il a décidé de visiter l'université afin d'exprimer son appréciation de la réputation académique remarquable de l'université, ainsi que de son rôle important dans l'attraction d'étudiants talentueux du monde entier. Ont assisté à la rencontre le vice-président de l'université, le professeur Mowaffaq Miqdadi, et le président adjoint de l'université, le Dr Haroon Al-Qudah, ainsi que les doyens des facultés des quatre écoles de pensée de l'université. La réunion a également été suivie par Mme Sarah Amjad Hussein, directrice du Département des affaires familiales et féminines de l'Académie, et M. Amjad Ibrahim Al-Mansi, chef de la Division de l'Académie.

Le Grand Moufti de Jordanie reçoit le Secrétaire Général de l'AIFI À Dar Al Ifta à Amman.

Son Éminence Cheikh Abdul Karim Khasawneh, Grand Moufti du Royaume hachémite de Jordanie, a accueilli Son Excellence le Professeur. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), le lundi 2 de Dhu al-Hijjah, 1442, correspondant au 21 juillet, 2021, au siège de Dar Al Ifta à Amman.

Au début de la rencontre, Son Éminence a exprimé ses remerciements particuliers et sa grande appréciation à S.E. Prof. Sano pour la visite. Il l'a également félicité pour sa nomination au poste de Secrétaire Général de l'Académie pour succéder le regretté professeur Abdul Salam Al-Abbadi. Son Éminence a également exprimé sa haute appréciation pour les efforts scientifiques et intellectuels déployés par l'Académie dans le domaine des fatwas, notant à cet égard la volonté du Dar Al-Ifta d'établir des relations de coopération et partenariat avec l'Académie, en particulier en ce qui concerne la clarification des provisions appropriées de la Charia relatives aux problèmes de la vie contemporaine, aux nouveautés et aux calamités. Son Éminence a conclu son intervention en formulant une requête demandant au Secrétaire Général de bien vouloir fournir son établissement des résolutions et recommandations émises par l'Académie au cours des quarante dernières années ainsi que toutes les publications scientifiques qu'elle a publiées.

Pour sa part, S.E. le Secrétaire général a exprimé ses sincères remerciements et sa profonde gratitude à Son Éminence pour l'accueil, louant le grand rôle joué par Dar Al Ifta dans le Royaume en vue de préserver l'objectif de Charia basé sur le maintien de l'ordre public, et la lutte contre l'extrémisme et le fanatisme sous toutes ses formes, ainsi que la promotion de la modération

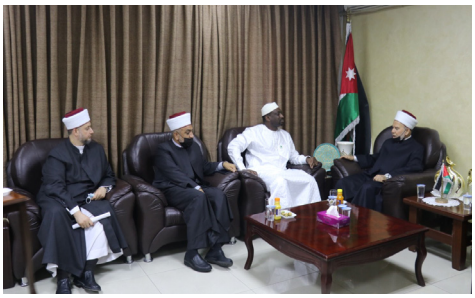

et de la tolérance. S.E. a, en retour, rassuré Son Éminence que l'Académie est disposée à établir des liens de coopération et de communication entre les deux institutions, et a également promis à Son Éminence de lui fournir les résolutions et recommandations émises par l'Académie ainsi que les publications scientifiques. S.E. a conclu en invitant Dar Al Ifta à assister au prochain symposium de coordination qui serait organisé par l'Académie très prochainement. En effet ce symposium sera un moyen de rassembler les institutions d'Ifta dans les États membres de l'OCI et dans le monde afin de favoriser une meilleure coordination et communication entre elles. À la fin de la visite, les deux parties ont échangé des souvenirs.

Le Secrétaire Général de l'AIFI participe à une Table Ronde sur les Transactions Financières.

Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), a participé avec Son Excellence Dr. Mohammed Al-Khalaileh, Ministre des Awqaf, des Affaires Islamiques et des Lieux Saints en Jordanie, à une table ronde sur la TV jordanienne sur «Les Défis des transactions financières contemporaines», le lundi 2 de Dhul-Hijjah 1442 correspondant au 12 juillet 2021.

Les deux pénalistes ont discuté d'un certain nombre de problèmes liés aux transactions financières contemporaines, en particulier les problématiques liées aux Awqaf et leurs défis, les objectifs de l'investissement selon la jurisprudence islamique et les nouveaux sujets scientifiques que les étudiants de cycle de poste universitaire devraient être invités à choisir comme thèmes pour les thèses du masters et doctorat.

S.E. a commencé son intervention en donnant un aperçu général de l'Académie, soulignant le rôle historique et pionnier qu'elle a joué dans l'émergence de la finance islamique contemporaine notamment le système bancaire basé sur ladite finance. Ce rôle est évident dans la dépendance des banques islamiques contemporaines et des institutions financières islamiques des résolutions et des recommandations émises par l'académie des années durant. Et pour cause elles se fondent sur lesdites résolutions pour la réalisation de leurs activités et projets. En outre terme, ces résolutions et recommandations représentent encore à ce jour la première référence pour orienter et guider les activités de ces banques

et institutions, ce qui signifie que le plus grand crédit pour la croissance du secteur bancaire et financier islamique revient sans conteste à l'Académie.

Quant aux objectifs d'investissement dans l'Islam, S.E. les a résumés dans ce que l'Imam Ibn Ashour a conclu, qui est d'observer les objectifs de justice, de croissance, de circulation, de clarté et de stabilité. S.E. a clarifié l'importance pour le juriste, le mufti, le juge et le mujtahid de se référer à ces objectifs lorsqu'ils expliquent la règle de la Charia dans les anciens et les nouveaux contrats et transactions financiers. Ensuite, S.E. a mentionné de nombreux sujets convenant comme sujets de thèses de master et de doctorat dans le domaine des transactions financières contemporaines, dont les plus importants sont des sujets liés à la finance sociale islamique à travers l'authentification, l'édition et l'enquête, et ces institutions se composent de l'institution de la Zakat, Awqaf, institution des testaments, expiations et vœux, et autres. Nous avons grand besoin aujourd'hui de préparer des études scientifiques sérieuses qui abordent les fondements de l'avancement et du développement de ces institutions, et améliorent leurs performances, et en font des institutions efficaces pour lutter contre la pauvreté et le dénuement dans la société. S.E. a précisé que l'institution des testaments est la plus nécessiteuse de ces institutions de financement social, pour l'authentification, l'édition et l'enquête sur bon nombre de ses problèmes afin qu'elle devienne une plaque tournante pour atteindre les objectifs de croissance et de circulation.

S.E. Dr. Al-Khalaileh a abordé l'institution des Awqaf et ses développements, et l'importance de prendre en compte de son avancement et de lui permettre de suivre le rythme des défis de l'époque. Il a également évoqué l'importance du waqf monétaire et la nécessité d'y prêter attention à l'époque actuelle. Le symposium a été bien reçu et bien accueilli par celles et ceux qui s'intéressent à la finance islamique contemporaine, une finance qui connaît à nos jours un formidable développement similaire aux développements technologiques importants dans le monde.

Le Secrétaire Général de l'AIFI intervient à la TV d'Abu Dhabi sur l'histoire du Hadj.

Le dimanche 24 de Dhu al-Qa'dah 1442 correspondant au 4 juillet 2021, Abu Dhabi TV a accueilli Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI) dans l'émission «Ce soir» pour parler des rituels du Hadj et de la décision du Royaume d'Arabie Saoudite de limiter l'exécution du Hadj en 2021 aux citoyens saoudiens et aux résidents de l'Arabie Saoudite uniquement.

Son Excellence a clarifié la cohérence de cette décision avec la charia et ses objectifs en disant: « Il ne fait aucun doute que la charia islamique a des déterminants majeurs et des objectifs élevés en ce qui concerne la préservation des facultés et des intérêts nécessaires, dont le principal est de conserver les objectifs de préserver des vies et la préservation de la religion, ce qui a été réalisé dans cette décision particulière. Comme on le sait, l'organisation du pèlerinage en soi est considérée comme préservant le but de la religion, et limiter son exécution à un petit nombre afin d'éviter la propagation de l'épidémie, et préserver la vie des gens est une réalisation du but de l'auto-préservation, car nous savons avec certitude qu'un contrôle complet de cette épidémie mondiale n'a pas encore été atteint. Et comme nous le savons tous, le monde vit toujours dans des circonstances exceptionnelles à cause de la pandémie, et par conséquent, cette décision est correcte, sage et clairvoyante.

Ensuite, Son Excellence a expliqué que la publication de cette déclaration par l'Académie exprime un engagement moral envers ce qui est dicté par le devoir d'expliquer les décisions de la charia concernant les calamités et les problèmes qui concernent les musulmans.

"En effet, l'Académie, en tant que première référence juridique internationale de la Charia pour les États membres de l'Organisation de la coopération islamique et pour les communautés musulmanes, doit accomplir ce devoir juridique et intellectuel urgent, afin de conjurer les soupçons qui s'élèvent au sujet de cette décision qui est conforme aux principes et aux objectifs de la Charia, et par conséquent, tous celles et ceux qui font confiance à l'Académie dans le monde doivent respecter cette décision, et il est inutile de créer de zizanie banale et de soupçon inavoué".

Puis Son Excellence a parlé d'événements historiques douloureux qui ont empêché les musulmans d'accomplir le Hadj dans le passé, et l'un des pires de ces événements a été l'assaut des Qarmates sur les pèlerins le 08 de Dhu al-Hijjah 317H correspondant à 908G, et leur violation de la sainteté de la mosquée sacrée en tuant environ trente mille pèlerins cette année-là et en volant la pierre noire, qui est restée avec eux pendant vingt-deux ans. En outre, Son Excellence a indiqué que dans le passé, les musulmans n'étaient pas des fois en mesure d'accomplir le Hadj en raison d'épidémies et de maladies qui se sont propagées à La Mecque Al-Mukarramah, telles que l'épidémie « indienne » et l'épidémie « Al-Mashiri».

Son Excellence a conclu son intervention en exprimant les vifs remerciements de la Oumma islamique du monde entier au gouvernement du Royaume d'Arabie saoudite pour les grands services et les installations distinguées qui dépassent toute description, ainsi que le grand soin et l'attention particulière qu'il accorde aux lieux saints en les développant les infrastructures et en modernisant les installations et les moyens de transport, ce qui a rendu le Hadj plus facile que jamais dans l'histoire.

Le Secrétaire Général de l'AIFI parle de l'Engagement de la Jeunesse avec la Religion et la Foi à la Conférence de la Construction de Paix.

Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), a participé au panel de discussion de la Deuxième Conférence sur la Construction de la Paix, qui a été organisée par le Forum des Jeunes de la Coopération Islamique en collaboration avec l'organisation «Religions pour la Paix », le jeudi 19 Dhul-Hijjah 1442 correspondant au 29 juillet 2021.

Prof. Sano a parlé de la centralité de la religion et de la foi dans la vie humaine car elles font partie de notre nature, et il n'est pas possible pour une personne de vivre sans religion ou sans foi, même si certains prétendent qu'ils ne croient en aucune religion ou une foi. Et pour cause ce type de prétendue n'est autre qu'une autre religion ou autre foi dénommée "religion ou foi de rejet des religions et fois". Par conséquent, il va de soi d'interagir avec les religions, de respecter les croyances et d'accepter le principe de coexistence, car cette interaction conduit au rejet de toutes sortes de violence, de discrimination et d'exclusion au nom des religions ou des croyances. Prof. Sano a également indiqué que les jeunes d'aujourd'hui sont bénis plus que jamais par l'opportunité que l'offre la nouvelle technologie de l'information et de la communication, les réseaux sociaux qui leur permettent à accéder aux informations concernant les religions et les croyances, et par conséquent, ils devraient les utiliser de la meilleure façon pour en apprendre davantage les nobles valeurs et les grands principes que réclament les religions.

Aussi, Prof. Sano a indiqué que l'interaction positive et responsable avec les religions et les croyances devrait se manifester par le respect des valeurs universelles dont les religions et croyances prônent. Ces valeurs ne sont autres que la fraternité, l'amour, la compassion, la gentillesse et la tolérance.

Prof. Sano a conclu son intervention en soulignant que le plus grand danger auquel sont confrontés les jeunes d'aujourd'hui est l'exploitation des religions et des croyances à des fins d'autoritarisme, de violence, d'agression, d'extrémisme, de terrorisme, de propagation de la haine, de la violence et du rejet de l'autre, alors qu'en fait les religions et croyances n'appellent aucun de ces crimes et ces dérapages. Par conséquent, une interaction éclairée et guidée avec les vraies valeurs prônées par les religions et les croyances est la seule approche correcte qui pourrait faire du monde un endroit meilleur pour nous tous.

Prof. Sano a invité les jeunes en ce terme: « Le monde vous regarde avec impatience, et suit toutes vos actions, réactions et comportements les uns envers les autres, ainsi que l'étendue de votre croyance en ces valeurs et principes, car chacun est libre de choisir la religion qui le veut, alors méfiez-vous d'utiliser les religions et les croyances pour forcer quelqu'un à convertir dans une religion ou à imposer une croyance à lui. Méfiez-vous de l'exploitation inavouée et indigne des religions et des croyances pour justifier des transgressions et des attaques contre des vies, des biens et des croyances.

Le Directeur Général de la Branche du Ministère Saoudien des Affaires Étrangères pour la Région de la Mecque reçoit le Secrétaire Général de l'AIFI à Djeddah

Son Excellence l'ambassadeur Mazen bin Hamad Al Himali, directeur général de la branche du ministère des Affaires étrangères de la région de Makkah Al-Mukarramah, Royaume d'Arabie Saoudite, a reçu le mardi 17 Dhul-Hijjah 1442 correspondant au 27 juillet 2021, dans son bureau à Djeddah, Son Excellence le Professeur Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI).

L'Ambassadeur a souhaité la bienvenue à Son Excellence Prof. Koutoub Sano et l'a assuré du plus grand soin et du statut spécial dont jouit l'Académie de la part des dirigeants du pays du siège, et que la branche du ministère apportera tout le soutien nécessaire à l'Académie et à son personnel afin qu'elle s'acquitte de ses fonctions et accomplisse ses tâches dans les meilleures conditions possibles.

Pour sa part, Son Excellence le Secrétaire Général de l'Académie a exprimé ses sincères remerciements pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé, louant à cette occasion le grand soutien moral et matériel du gouvernement du pays siège à l'Académie, ce qui a grandement contribué à faciliter le travail du Secrétariat général et à lui permettre de remplir son rôle avec aisance et efficacité.

Son Excellence a également saisi l'occasion et a informé son hôte du nouveau plan stratégique émis par l'Académie, qui comprend une présentation claire de sa vision, de sa mission, de ses objectifs et de ses valeurs, ainsi que des diverses activités et programmes qu'elle entend mettre en œuvre au cours des cinq prochaines années. Son Excellence a appelé l'Ambassadeur à apporter à l'Académie le soutien nécessaire pour réussir la mise en œuvre de ce plan. Son Excellence a conclu son discours en informant son hôte des réalisations exceptionnelles de l'Académie ces derniers temps grâce au soutien continu du pays du siège, et en l'invitant en visite au siège du Secrétariat général de l'Académie à Djeddah.

La TV d'Abu Dhabi invite le Secrétaire Général de l'AIFI pour parler de l'organisation du Hadj 2021.

Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano a salué les efforts remarquables déployés par le Royaume d'Arabie Saoudite pour assurer une saison de pèlerinage réussie pour l'année 1422/2021.

Son Excellence a déclaré lors de l'interview télévisée qui a eu lieu le premier jour de l'Aïd Al Adha :

« Dans le passé, expliquant que dans les temps anciens, les pèlerins souffraient de conditions difficiles et qu'ils rencontraient de grandes difficultés, à la fois en termes de moyens de transport qu'ils utilisaient pour se rendre à La Mecque, ou de moyens qu'ils utilisé pour faire la navette entre les lieux saints. Par conséquent, un dicton célèbre a prévalu, qui disait : « Celui qui va au Hadj a disparu, et celui qui en revient est né de nouveau ». Ce dicton est une expression claire des dangers, des difficultés et des souffrances que les pèlerins traversaient, ainsi qu'une référence à ces conditions de sécurité turbulentes auxquelles les pèlerins ont été exposés sur leur chemin vers La Mecque, au point que les juristes musulmans ont mis la condition de « sécurité de chemin » parmi les conditions de l'obligation du Hadj.

Mecca, to the point where Muslim jurists established the condition of "road security" among the conditions for the obligation of Hadj.

Son Excellence a aussi expliqué que « les pèlerins utilisaient des moyens de transport traditionnels, notamment des chameaux, des mules et des ânes, et que certains d'entre eux parcouraient toute la distance, passant des jours, des mois et même des années, et que les convois de pèlerins étaient souvent attaqués par des bandits. Quant à leur déplacement entre les lieux saints, c'était aussi une sorte de souffrance et d'épreuves, car ils étaient exposés au soleil brûlant, à la pluie, aux inondations et aux orages qui se produisaient pendant certaines saisons du Hadj »

Son Excellence a conclu en disant que « par la grâce de Dieu et ensuite avec le dévouement du pays que Dieu a honoré en servant les Deux Saintes Mosquées, toutes ces difficultés ont disparu, car les pèlerins arrivent en Terre Sainte par avion et par locomotive et se déplacent entre les lieux saints par des moyens de transport modernes qui offrent confort et facilité. Quant à la sécurité, elle est devenue répandue à tous les niveaux, ce qui a rendu le Hadj plus facile et plus confortable aujourd'hui qu'à aucun autre moment de l'histoire ».

Quant à l'éthique du Hadj, Son Excellence a précisé que le Hadj a une éthique et une morale, comme il a des règles et des conditions,

et a souligné que la Parole de Dieu:

« Le pèlerinage se fait pendant des mois bien connus. Que celui qui entreprend de le faire (sache ceci) : point de rapports sexuels, point de débauche, point de dispute pendant le Hadj ». (Al -Baqarah:197), est un résumé honnête de l'éthique et de la morale les plus importantes que le pèlerin devrait avoir, à savoir : éviter complètement les arguments, les discussions, les disputes, la médisance, les commérages, la corruption parmi les gens, le souci de parler des affaires du monde , et la nécessité de rester à l'écart de toutes les choses interdites, et la nécessité d'être patient, compatissant, calme, digne, doux avec la personne la plus faible, et d'éviter de pousser et bousculer . Il est également très important de respecter les réglementations, les précautions et les procédures qui ont été mises en place pour offrir confort, sécurité et sûreté aux pèlerins afin qu'ils puissent accomplir leur tâche avec confort et facilité.

Le Consul Général des Émirats Arabes Unis visite le siège du Secrétariat Général de l'AIFI à Djeddah.

Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), a reçu à son bureau à Djeddah Son Excellence le Consul Nasser bin Huwaiden Al Ketbi, Consul Général des Emirats Arabes Unis au Royaume d'Arabie Saoudite, le jeudi 19 Dhul-Hijjah 1442 correspondant au 29 juillet 2021.

Son Excellence le Secrétaire Général a souhaité la bienvenue à son hôte, le remerciant pour cette visite importante, qui exprime l'enthousiasme des Emirats Arabes Unis et des états membres de consolider les liens de coopération et de communication avec l'Académie.

Son Excellence a profité de l'occasion pour donner au Consul Général un bref aperçu de la création de l'Académie, ses objectifs, ses ambitions et les espoirs qui lui sont attachés par les états membres. Son Excellence a également exprimé à Son Excellence le Consul, les grands remerciements et la grande gratitude de l'Académie pour le soutien continu qu'elle a reçu des Émirats Arabes Unis depuis sa création à ce jour, saluant à cet égard l'accueil par les Émirats Arabes Unis d'un certain nombre de sessions annuelles de l'Académie, ainsi que son financement de la plus grande encyclopédie

jurisprudentielle contemporaine, qui est «Encyclopédie de Zayed pour les règles de Jurisprudence », qui se compose de 42 volumes.

Son Excellence le Secrétaire Général a saisi cette occasion pour informer son honorable invité de l'intention de l'Académie de réimprimer l'Encyclopédie de Zayed dans une édition moderne révisée, après consultation avec la Fondation caritative et humanitaire Zayed.

Pour sa part, Son Excellence le Consul a exprimé son plaisir et son honneur de visiter l'Académie et ses remerciements et sa gratitude à Son Excellence le Secrétaire Général pour l'accueil chaleureux, soulignant la disponibilité des Émirats Arabes Unis à fournir tous les moyens de soutien et d'encouragement à l'Académie à mener à bien ses tâches et à réaliser ses objectifs, ses programmes et ses projets. Il a également exprimé son engagement à soutenir le renforcement des relations de coopération et de partenariat entre l'Académie et les institutions et centres scientifiques des Émirats arabes unis. Son Excellence a également exprimé l'aspiration des Émirats Arabes Unis à la prochaine visite du Secrétaire Général de l'AIFI aux Émirats Arabes Unis dans un proche avenir.

La réunion s'est déroulée en présence de Mme Sarah Amjad Hussein, Directrice des Affaires Familiales de l'Académie, et de M. Mourad TLiLi, Conseiller du Secrétaire Général pour les Médias et les Relations Publiques à l'Académie.

Le Chef du Département des Affaires Politiques de l'Ambassade de la République d'Indonésie en Arabie Saoudite visite le Secrétariat Général de l'AIFI.

Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), a reçu Son Excellence M. Pof Yusuf Arifin, Chef du Département des Affaires Politiques de l'Ambassade d'Indonésie au Royaume d'Arabie Saoudite, le mercredi 25 Dhu al-Hijjah 1442 correspondant au 04 août 2021 au siège de l'Académie à Djeddah.

Au cours de la réunion, Son Excellence le Secrétaire Général de l'Académie a exprimé sa satisfaction de cette visite honorable et a remercié l'État indonésien pour le renforcement de la coopération, de la communication et du partenariat avec l'Académie. Son Excellence a mentionné qu'il l'avait remarqué lors de sa récente visite en Indonésie, où il a rencontré le ministre des Affaires religieuses et un certain nombre de personnalités religieuses et scientifiques éminentes. Son Excellence a également profité de l'occasion pour donner à ses invités un aperçu des activités et des programmes de l'Académie et de son plan stratégique récemment élaboré pour permettre à tous les États membres de bénéficier des services et des programmes de l'Académie. Dans ce contexte, Son Excellence a appelé à travailler ensemble pour activer le rôle de l'Indonésie au sein de l'Académie et a également

exprimé son espoir que l'Indonésie deviendrait bientôt un centre international pour la finance sociale islamique. Pour sa part, le Chef du Département des Affaires Politiques a exprimé son plaisir et son honneur de visiter l'Académie, et ses remerciements et sa gratitude à Son Excellence le Secrétaire Général pour l'accueil chaleureux. Il a également assuré Son Excellence de sa détermination, depuis sa prise de fonctions à l'ambassade au début de cette année, de consolider les liens de coopération, de communication et de partenariat avec l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) et ses organes auxiliaires, notamment l'Académie Internationale du Fiqh Islamique. Le début de cette coopération a été la coordination et l'organisation de la visite du Secrétaire Général en Indonésie et le bon impact que cette visite a eu sur les responsables indonésiens, en particulier Son Excellence le ministre des Affaires Religieuses, en plus des personnalités religieuses et scientifiques et des sociétés islamiques prestigieuses. Son Excellence a ajouté que son pays s'efforce d'exercer pleinement son rôle au sein du Conseil de l'Académie et d'utiliser pleinement les capacités scientifiques et l'expertise académique de l'Académie. Il a également exprimé la volonté de son pays de participer à toutes les activités scientifiques de l'Académie et son aspiration à y contribuer avec des chercheurs et des employés qui la représentent au sein du Secrétariat Général de l'Académie.

9ème Réunion Mensuelle du Personnel de l'AIFI

Dans le cadre de poursuivre la tenue de séries de réunion administratives périodiques par le Secrétariat Général de l'Académie en vue d'améliorer la communication et la coordination entre les différents services du Secrétariat Général en général et entre le personnel en particulier; dans l'espoir de renforcer les liens de fraternité, d'échange des points de vues et des propositions, de suivre l'exécution correcte des activités et d'identifier les difficultés qui pourraient empêcher certains services d'accomplir certaines de leurs activités et programmes; Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano a présidé la neuvième réunion mensuelle du Personnel le dimanche 24 de Dhu al-Qa'dah 1442 correspondant au 4 juillet 2021 au siège du Secrétariat Général à Djeddah.

Son Excellence a commencé la réunion en souhaitant la bienvenue à tous et en les remerciant de leur engagement à assister aux réunions. Puis Son Excellence a donné une large information sur les plus importantes décisions prises lors de la première réunion du Bureau de l'Académie pour l'année 2021, qui s'est tenue le dimanche 24 Dhu al-Qa'dah 1442 correspondant au 4 juillet 2021.

Son Excellence a également transmis aux participants ce que leurs Excellences, le Président et les membres du Bureau, ont exprimé comme remerciements et appréciation à Son Excellence le Secrétaire général de l'Académie et son personnel pour les activités et les programmes distingués menés par le Secrétariat général de l'Académie et ils ont profondément apprécié les efforts déployés pour faire avancer l'Académie et améliorer ses performances malgré l'impact du Covid-19 sur tous les horizons.

Ensuite, Son Excellence a indiqué que le Secrétariat Général de l'Académie avait préparé un rapport détaillé sur les activités et programmes les plus importants qu'il avait organisés après la dernière réunion du Bureau, et que ce rapport incluait l'information des membres du Bureau des accords de coopération signés par le Secrétariat Général de l'Académie, et les recommandations des séminaires et forums organisés par le Secrétariat Général, ainsi qu'un rapport financier sur les contributions et les arriérés des pays membres.

Son Excellence a également indiqué l'importance de répartir le travail entre les départements de l'Académie, afin d'éviter la pression, d'assurer la flexibilité et la fluidité, et d'éviter la routine et la bureaucratie qui entraînent des retards de travail. Il a, ensuite, appelé tout le personnel à travailler plus dur afin d'exécuter les travaux à temps et d'augmenter l'efficacité afin de faire progresser le niveau de performance en général. À cet effet Son Excellence a souligné la nécessité d'adhérer à l'application des activités et programmes tels qu'énoncés dans le plan stratégique, et de s'efforcer de leur mise en œuvre en vue d'atteindre les aspirations de ce plan. Son Excellence a, enfin, rappelé à tous la nécessité de concentrer les efforts sur le travail de l'Académie pendant les heures de travail, considérant qu'il s'agit d'une grande responsabilité devant Dieu, et la raison de mériter les salaires, qui sont en fait des salaires pour ce que chacun fait pendant les heures de travail. Ce qui signifie que l'exécution d'un travail privé pendant les heures de travail, ou le manque de dévouement dans l'exécution des tâches assignées à chacun d'eux, voudrait dire que la personne ne serait pas éligible pour recevoir le salaire. Cela est dû au hadith prophétique dans le Musnad de l'Imam Ahmad qui déclare : «Chaque viande qui pousse à partir de sources interdites, le feu est plus approprié».

Son Excellence a également précisé que le travail accompli par les membres de l'Académie relève de la responsabilité de diffuser et de servir les sciences du Coran et de la Sunna, et qu'ils méritent donc les deux récompenses, l'une de Dieu et l'autre de l'Académie dans le forme de salaire mensuel.

Ensuite, Son Excellence a écouté les points de vue et les suggestions des participants concernant les suggestions d'amélioration et les problèmes auxquels ils pourraient être confrontés au sein de l'Académie, et plusieurs décisions ont été rendues par la réunion, dont les plus importantes étaient les suivantes :

- Confier la tâche de traduire le contenu du site Web et des médias sociaux de l'Académie au conseiller de Son Excellence le Secrétaire Général pour les médias et les relations publiques
- Charger le chef de la division de traduction de traduire toutes les déclarations de l'Academie et les documents scientifiques et officiels liés à l'Académie.
- Exprimer les remerciements et la gratitude au chef de la Division des technologies de l'information et des communications pour son effort dans la réimpression d'un certain nombre de publications et de brochures colorées d'une manière élégante en peu de temps et à faible coût.

36ème Réunion Hebdomadaire des Directeurs de Départements.

Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), a présidé la trente-sixième réunion hebdo-madaire des directeurs de départements de l'Académie le dimanche 04 Dhu al-Hijjah 1442 correspondant au 24 juillet 2021.

Son Excellence a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants, puis a parlé des hauts fonctionnaires qu'il a rencontrés lors de sa visite officielle en République Arabe d'Égypte, mené par le Grand Imam, le professeur Ahmed Al-Tayeb, Cheikh d'Al-Azhar Al-Sharif, Son Excellence Le professeur Mohammad Mukhtar Gomaa, ministre des Awqaf, Son Éminence le professeur Shawqi Allam, le Grand Mufti de la République, et Son Excellence le Professeur Mohammad Al-Mahrasawi, président de l'Université Al-Azhar, et les doyens de ses facultés et professeurs. Au cours de ces visites, des discussions et des débats scientifiques ont eu lieu sur les moyens d'améliorer la coopération entre l'Académie et les principales institutions scientifiques de la République Arabe d'Égypte.

Son Excellence a exprimé ses remerciements et sa gratitude aux autorités égyptiennes pour leur accueil chaleureux et leur hospitalité.

Son Excellence a également évoqué sa visite officielle au Royaume Hachémite de Jordanie, au cours de laquelle il a rencontré Son Excellence le Premier Ministre Dr. Bisher Al-Khasawneh dans son bureau, et Son Excellence Dr. Mohammad Al-Khalaileh, ministre des Awqaf des Affaires Islamiques et Des Lieux Saints.

Lors de cette visite, un protocole d'accord a été signé entre l'Académie et le Ministère.

Au cours de la visite, le Secrétaire Général a également rencontré Son Éminence le Moufti, Son Éminence le Juge Suprême et Son Excellence le Président de l'Université mondiale des sciences et de l'éducation islamiques. Son Excellence a indiqué que ces visites ont atteint les objectifs prévus.

La réunion a pris un certain nombre de décisions notamment :

- Développer un concept intégré de forum scientifique entre l'Académie et les autorités de l'Ifta dans les États membres de l'OCI afin de renforcer le partenariat, la coopération et la coordination.
- Organiser un colloque spécialisé sur les monnaies numériques cryptées.

37ème Réunion Hebdomadaire des Directeurs de Départements.

Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), a tenu la trente septième réunion hebdomadaire des directeurs de départements de l'Académie le lundi 16 Dhul-Hijjah 1442 correspondant au 26 juillet 2021, où il a ouvert la réunion en félicitant les participants pour le béni Aïd al-Adha. Ensuite, Son Excellence a parlé de l'importance de revoir le contenu du plan stratégique annuel, afin de s'assurer que les activités et les programmes qui y sont contenus sont mis en œuvre selon les échéances spécifiées. Et pour y parvenir, Son Excellence a demandé au Service de planification de revoir ses dispositions et de communiquer avec les départements pour savoir ce qui a été mis en œuvre. Il a également appelé tout le monde à faire plus d'efforts pour atteindre le contenu du plan.
La réunion a pris plusieurs décisions, notamment :

- Organiser un séminaire spécialisé sur les monnaies numériques cryptées afin de clarifier les dispositions de la charia qui s'y rapportent.
- Envoyer toutes les publications de l'Académie (plan stratégique, statuts de l'Académie et du Fonds Waqf, brochures d'information, bulletin mensuel) aux membres, experts, consulats et délégations permanentes auprès de l'OCI.
- Commencer à préparer un magazine périodique contenant les activités et les programmes les plus importants qui ont été organisés au cours des derniers mois, à condition que la période pour chaque numéro soit de six mois.
- Développer un concept général pour l'organisation et la tenue de séminaires spécialisés en dehors des États membres de l'OCI.

38ème Réunion Hebdomadaire des Directeurs de Départements.

Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), a présidé la 38ème réunion hebdomadaire des directeurs des départements de l'Académie le lundi 23 de Dhul-Hijjah 1442 correspondant au 2 août 2021, au siège du Secrétariat Général de l'Académie à Djeddah.
Au début de la réunion, Son Excellence a souhaité la bienvenue aux participants et les a remerciés pour leurs efforts appréciables pour réaliser la vision, la mission et les objectifs de l'Académie, ainsi que pour élever ses performances aux plus hauts niveaux. Son Excellence a également demandé de commencer à préparer dès maintenant les prochaines sessions (26-27-28) pour s'assurer qu'elles se tiennent à temps, et assurer leur succès à tous les niveaux.
Puis Son Excellence a demandé aux services concernés de commencer à préparer l'organisation d'un colloque de jurisprudence économique sur les monnaies numériques cryptées, et d'accélérer les invitations aux juristes et économistes spécialisés pour présenter leurs recherches sur le sujet.
Il a également demandé de commencer

à préparer un colloque consultatif entre l'Académie et les autorités de la Fatwa dans le monde musulman et dans le monde afin de renforcer les liens de communication, de coopération et de partenariat avec elles.
La réunion a discuté un certain nombre de questions et a pris plusieurs décisions, notamment :

- Contacter une société spécialisée pour la mise à jour et la conservation des archives audiovisuelles de l'Académie depuis sa création jusqu'à nos jours.
- Préparer une liste exclusive des noms des autorités de fatwa dans le monde musulman et dans le monde et leurs coordonnées, afin de les inviter à participer au colloque qui se tiendra avec elles.
- Envoyer un appel à contributions à plusieurs juristes et économistes spécialisés sur les thèmes du colloque de jurisprudence économique sur les monnaies numériques cryptées.

SUPERVISEUR GENERAL:
PROF. KOUTOUB MOUSTAPHA SANO
SECRETAIRE GENERAL DE L'IIFA

DIRECTEUR DE L'INFORMATION: MR. MUHAMMAD WALID AL-IDRISI
TRADUCTION: MR. MOURAD TLILI
PHOTOGRAPHIER: MR. AMJAD MANSI
CONCEPTION: MR. NEJIB CHALLAKHI

www.iifa_aifi.org info@iifa-aifi.org @aifi_org @aifi.org

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS VOUS POUVEZ S'IL VOUS PLAÎT CONTACTER NOUS VIA LES ADRESSES SUIVANTES :
KINGDOM OF SAUDI ARABIA. P.O. BOX 13719, JEDDAH 21414
PHONE: (+96612) 69003447 / 6900346 / 2575662
FAX: (+96612) 2575661 / 6979329

17ème Réunion Périodique des Chefs de Divisions.

Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), a présidé la dix-septième réunion périodique des chefs de divisions de l'Académie le jeudi 5 Dhu al-Hijjah 1442 correspondant au 15 juillet 2021.

Son Excellence a commencé la réunion en donnant un Compte rendu sur sa visite officielle en République arabe d'Égypte et au Royaume Hachémite de Jordanie, et les détails des réunions qu'il a eues avec de hauts responsables dans les deux pays, notamment avec le Grand Imam, le professeur Ahmed Al-Tayeb, Cheikh d'Al-Azhar Al-Sharif, Son Excellence Prof. Mohammad Mukhtar Gomaa, Ministre égyptien des Awqaf, Son Eminence Prof. Shawqi Allam, le Grand Mufti d'Egypte, et Son Excellence Prof. Mohammad Al-Mahrasawi, Président de l'Université Al-Azhar. Le Secrétaire Général a également rencontré Son Excellence le Premier ministre jordanien Dr. Bisher Al-Khasawneh, Son Excellence Dr. Mohammad Al-Khalaileh, Ministre jordanien des Awqaf des Affaires Islamiques et Des Lieux Saints, Son Eminence le Mufti, Son Eminence le Juge Suprême, et Son Excellence le Président de l'Université mondiale des sciences et de l'éducation islamiques. Son Excellence a ensuite parlé des résultats des réunions qu'il a tenues dans les deux pays. Son Excellence a conclu son discours en exprimant ses remerciements aux délégations permanentes égyptienne et jordanienne auprès de l'OCI pour avoir facilité les communications avec les autorités de leurs pays respectifs. Il a également remercié M. Amjad Ibrahim Al-Mansi, Chef de la Division du protocole à l'Académie, et Mme Sarah Amjad Hussein, Directrice du Département des affaires familiales, pour leurs efforts appréciés pour faire de ces visites un succès.

Ensuite, Son Excellence a discuté avec les chefs de division des points à l'ordre du jour de la réunion. La réunion a pris un certain nombre de décisions notamment :

- Organiser deux séminaires spécialisés, le premier sur l'importance des valeurs islamiques au sein de la famille, et le second sur le caractère sacré et le danger de l'expiation en Islam.
- Publier les biographies des membres décédés de l'Académie dans le bulletin mensuel en reconnaissance de leurs grands efforts au service de l'Académie et de la Oumma au cours de quatre décennies.
- Traduire les déclarations de l'Académie publiées sur le site Internet en anglais et en français.
- Republier les résolutions et les recommandations de l'Académie en se réfèrent à la version finale approuvée et révisée.
- Publier les résolutions liées au Hajj.

18ème Réunion Périodique des chefs de Divisions.

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), a présidé le jeudi 19 Dhu al-Hijjah 1442 correspondant au 29 juillet 2021, la dix-huitième réunion périodique des chefs de divisions au siège de la Secrétariat Générale de l'Académie.

Son Excellence a commencé la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants, en les félicitant pour le bienheureux Aïd al-Adha, en priant Dieu d'accepter de tous les bonnes actions et de rendre cette heureuse occasion à la Oumma musulmane avec bénédictions et bonheurs.

Puis Son Excellence a rappelé à tous l'importance d'adhérer aux valeurs cardinales de l'Académie, en particulier la valeur de la discipline, qui exige la nécessité de respecter les horaires des réunions et de s'assurer d'y assister à l'heure ou de s'excuser à l'avance si l'on peut n'y arrive pas. Son Excellence a également évoqué la nécessité de procéder à une revue hebdomadaire des programmes du plan stratégique, et le département de coordination des activités de soumettre des rapports périodiques sur ce qui a été mis en œuvre, et le retard dans la mise en œuvre de celui-ci, avec une explication des raisons sous-jacentes tout retard.

Puis Son Excellence a procédé à la discussion des points à l'ordre du jour de la réunion avec les chefs de divisions.

La réunion a abouti à plusieurs décisions, notamment :

- commencer les préparatifs pour organiser un symposium spécialisé sur l'importance des valeurs islamiques au sein de la famille, et un autre symposium sur le caractère sacré de l'expiation en Islam.
- diviser le contenu du prochain bulletin mensuel en deux parties, dont la première se concentre sur les récentes visites de Son Excellence en République arabe d'Égypte et au Royaume Hachémite de Jordanie, tandis que la seconde traite d'une introduction du distingués savants décédés qui ont servi l'Académie.
- traduire les déclarations de l'Académie en anglais et en français, puis les télécharger sur le site Web.
- mettre à jour quotidiennement les comptes de médias sociaux de l'Académie.
- accélérer l'envoi de toutes les publications de l'Académie au Secrétariat Général de l'OCI, aux organes subsidiaires et spécialisés, aux membres et experts, aux ministères des affaires islamiques, aux ambassades et consulats, aux présidents d'universités et aux institutions avec lesquelles des accords de coopération ont été conclus, avec la nécessité de préparer un rapport détaillé sur ce qui est envoyé.

La Mort d'un Savant, un Hommage au Cheikh Khalil Al-Mays du Liban.

《Et Nous allons sûrement vous éprouver avec quelque chose de peur et de faim et une perte de richesses, de vies et de fruits, mais donnez de bonnes nouvelles au patient. Qui, quand le désastre les frappe, dites: En effet, nous appartenons à Allah, et c'est à lui que nous retournerons. Ce sont eux sur qui sont les bénédictions de leur Seigneur et la miséricorde. Et ce sont ceux qui sont [justement] guidés》. Al Baqarah 155-157

***

C'est un fait éternel que le Créateur, celui qui donne la vie et celui qui donne la mort, de temps en temps, nous donne de la peur, de la faim et un manque d'argent, de vies et de fruits, dans l'espoir que nous récolter ses récompenses et les bonnes nouvelles qu'il réservait au patient.

De nombreux savants honorables et grands juristes sont en effet décédés au cours des derniers mois, et dès que nos larmes commencent à se tarir, et que nos cœurs commencent à se calmer du chagrin causé par la séparation de ces grands, nous pleurons à nouveau le départ d'autres grands savants, que Dieu ait pitié d'eux tous.

Nous voici aujourd'hui en train de faire nos adieux à un autre éminent juriste qui a passé quatre-vingts ans de sa vie bénie, à éduquer les générations, à guider les nations, à guider ceux qui cherchent, à donner l'ifta à ceux qui demandent et à réconcilier les parties belligérantes. Il ne redoutait jamais les malheurs, ne se lassait jamais de se réconcilier, et ne se lassait jamais de rapprocher les deux parties.

Vingt ans se sont écoulés depuis que j'ai rencontré notre aimable Cheikh pour

la première fois. Il était toujours souriant, éloquent, profond dans ses pensées, grand dans la contemplation, aimantla langue arabe, prônant l'unité des musulmans, passionné par la réunification et dévoué dans son effort pour unifier la voix de la Oumma. Je témoigne que dans toutes les sessions de l'Académie auxquelles il a participé, il a toujours insisté, et nous a rappelé la nécessité de se réfugier dans le riche héritage de la Oumma, et l'importance de s'accrocher à l'abondant patrimoine intellectuel pour connaître ses trésors et en tirer le meilleur parti pour tenter de gérer les calamités et les évolutions de la vie contemporaine. Je témoigne également qu'il croyait à l'innovation et à l'ijtihad discipliné et ouvert à l'époque. Surtout, il posait constamment des questions sur les conditions de l'islam et des musulmans à travers le monde, et à chaque fois que je le rencontais, je remarquais son grand intérêt et attachement aux affaires des musulmans au monde.

Comme il a répondu à l'appel inévitable de notre Seigneur, et aujourd'hui il a rejoint un groupe de personnes, savants et juristes, qu'il aimait et ils l'aimaient, nous levons les mains de l'humilité à l'Honorable Seigneur qu'il l'accepte parmi les prophètes, les véridiques, les martyrs, les justes, et ceux-là sont de meilleurs compagnons.

Nous prions également le Dieu unique d'avoir pitié de notre défunt, le privé de connaissances et de chevalerie, et de nous inspirer, ainsi que sa famille, ses étudiants et ses admirateurs, la patience, le réconfort et le contentement avec ce que le Très Miséricordieux a décrété.

Enfin, notre cher Cheikh, notre grand professeur, et professeur de générations, votre Académie, dont vous étiez l'un de ses piliers incontournables, présente – au nom de ses membres, experts et affiliés – leurs plus sincères condoléances à votre famille, au peuple de la Bekaa, au peuple du Liban, au peuple du Levant et à toute la Oumma musulmane.

Nous prions le Tout-Puissant d'avoir pitié de vous, de vous pardonner, et de nous unir à vous le Jour du Jugement dans la demeure de la félicité, dans un siège de vérité avec un Seigneur puissant.

Nous appartenons à Allah et à Lui nous retournerons

***

Votre admirateur/ Koutoub Moustapha Sano
Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique.

Visite du Consul Général de Côte d'Ivoire au Secrétariat Général de l'AIFI à Djeddah.

Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), a reçu Son Excellence l'Ambassadeur Somaila Bamba, Consul Général de Côte d'Ivoire au Royaume d'Arabie Saoudite, et sa délégation qui l'accompagne le lundi 30 Dhul Hijjah 1442 correspondant au 9 août 2021, à son bureau à Djeddah. Son Excellence le Secrétaire Général a souhaité la bienvenue à son honorable invité, le remerciant pour cette importante visite, exprimant ses remerciements et son appréciation à la Côte d'Ivoire pour son soutien à l'Académie depuis sa création à ce jour. Son Excellence a donné un aperçu à l'invité et à ses compagnons des activités de l'Académie ces derniers temps et de ce qui a été accompli à tous les niveaux et a fait référence à la position prestigieuse et au grand respect dont l'Académie jouit dans le monde, en particulier dans le domaine de la promotion de la modération, de la fraternité et coexistence pacifique entre les peuples et les religions. Son Excellence a ajouté qu'un certain nombre d'États membres de l'Académie ont organisé la session annuelle afin de bénéficier des résultats de ces sessions en abordant certaines des questions locales qui les concernent en plus d'autres questions qui préoccupent les musulmans du monde entier. Son Excellence a également exprimé son aspiration à ce que la Côte d'Ivoire accueille l'une des sessions de l'Académie dans un proche avenir. Pour sa part, Son Excellence l'Ambassadeur a exprimé son plaisir et son honneur de visiter l'Académie et a remercié Son Excellence le Secrétaire Général pour l'aimable accueil qu'il a reçus, soulignant sa volonté d'établir des relations solides et durables entre l'Académie et les institutions scientifiques et religieuses en Côte d'ivoire. Son Excellence a également exprimé son admiration et son appréciation pour les développements importants observés par l'Académie à tous les niveaux depuis que Son Excellence a assumé ses fonctions de Secrétaire Général de l'Académie. Son Excellence a conclu en exprimant son souhait d'inviter Son Excellence le Secrétaire Général à effectuer une visite officielle en Côte d'Ivoire avant la fin de cette année afin de promouvoir les liens de coopération et de communication entre l'Académie et les institutions scientifiques œuvrant dans le domaine de la promotion de tolérance, fraternité et coexistence pacifique entre les religions. Il a également exprimé son bonheur pour la Côte d'Ivoire d'accueillir l'une des prochaines sessions de l'Académie dont la date sera déterminée lors de la prochaine visite du Secrétaire Général en Côte d'Ivoire.